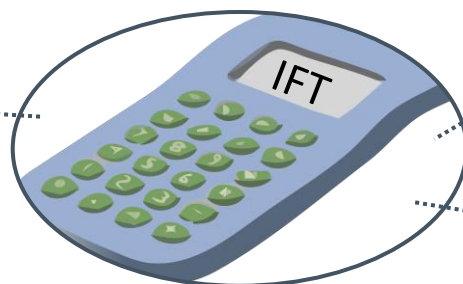


VOTRE FORMATION :

Le calcul de l'Indice de Fréquence de Traitement (IFT)

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Déterminer les éléments nécessaires au calcul de l'IFT.



Maîtriser le calcul de l'IFT.

Savoir utiliser l'outil de calcul de l'IFT du Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

LES THÈMES DU PROGRAMME (programme complet sur demande)

- ✓ **IFT**: définition, réalisation et interprétation d'une traçabilité phytosanitaire,
- ✓ **Les éléments nécessaires au calcul de l'IFT** et la maîtrise du calcul par des exercices pratiques,
- ✓ **Utiliser l'outil** du Ministère de L'Agriculture et de la souveraineté alimentaire : le pourquoi du comment.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Présentiel sur site ou en salle de formation.
- ✓ Demi-journée de formation avec exercices pratiques réalisés en salle avec écran et connexion internet.
- ✓ **Modalités d'évaluation** : test de positionnement en amont de la formation.
- ✓ Les connaissances acquises par les participants sont évaluées à l'aide d'un QCM en fin de formation.
- ✓ Échange récapitulatif à la fin de la formation.
- ✓ Attestation de suivi délivrée à l'issue de la formation.

INFORMATIONS PRATIQUES

Public visé :
Salarié ou exploitant agricole technicien vigne responsable vignoble

Prérequis :
Aucun

Durée :
1 demi-journée
3,5 heures

Lieu :
Sur site / salle de formation

Tarif sans prise en charge :
350 € HT / 420 € TTC
Tarif/personne* pour la demi-journée
2 personnes minimum*

Tarif intra-entreprise :
Nous consulter

Prises en charge possibles :
VIVEA / OCPIAT
Se renseigner auprès de SAFE.

*Tarifs 2026

Délais d'accès : cette formation est réalisée hors période végétative et périodes de récoltes. Le délai d'accès à la formation est de 2 mois maximum.

INTÉRESSÉ(E) ? Contactez-nous !

Tél: 07 48 11 88 00- Mail: contact@planete-safe.fr

Retrouvez tous nos accompagnements et formations sur www.planete-safe.fr